Fondation Jean Jaurès

Démocratie

LE GRAND RETRAIT. RETOUR SUR LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU PREMIER TOUR DES RÉGIONALES

Antoine Bristielle, Tristan Guerra

25/06/2021

Le dimanche 20 mai 2021, lors du premier tour des élections régionales et départementales, deux Français sur trois ont décidé de s'abstenir. Quel sens donner à ce désengagement massif des citoyens français ? Que vient traduire cet abstentionnisme de plus en plus en plus marqué ? De quelles solutions disposons-nous pour en venir à bout ? Et, enfin, quelles conclusions politiques peut-on tirer de cette élection en vue de la prochaine présidentielle ?

S'il était anticipé que cette élection serait marquée par une abstention plus importante que lors des précédentes élections régionales de 2015, la chute vertigineuse de la participation en l'espace de six ans (-16 points) a constitué une sorte de séisme au sein de l'univers politique et médiatique.

Ces résultats attestent ainsi la profonde déconnexion électorale présente dans notre pays, qui va en s'accentuant, d'élections en élections. Comme on le constate dans le graphique suivant, les élections intermédiaires, et singulièrement les élections locales, sont les plus affectées par ce reflux très net de la participation politique conventionnelle. Dans ces conditions, seule la présidentielle, pivot du système politique, parvient encore à attirer systématiquement un nombre important d'électeurs.

Les logiques sociales de l'abstention

Les enquêtes réalisées le jour du vote par différents instituts sont révélatrices des logiques sociales du vote et confirment les nombreux travaux qui pointent les profondes inégalités face à la participation électorale. En consultant ces enquêtes, on apprend ainsi que les hommes ont davantage participé que les femmes (38% des électeurs ont participé contre 26% des électrices), que les titulaires d'un diplôme de bac+2 ont davantage participé (+10 points par rapport aux autres), que les catégories supérieures ont été plus nombreuses à se rendre aux urnes que les personnes appartenant aux catégories populaires (47% de votants chez les cadres contre seulement 23%

chez les ouvriers). On observe également un gradient très net de la participation avec le revenu : 84% des personnes vivant dans un foyer avec moins de 1000 euros par mois ont été abstentionnistes, contre seulement 54% des personnes vivant dans un foyer avec plus de 3500 euros par mois de revenu (une différence colossale de 30 points). Le degré de participation varie aussi en fonction de la situation immobilière, les locataires étant plus abstentionnistes que leurs propriétaires. C'est dire si les élus régionaux représenteront avant tout les préférences politiques des citoyens les plus pourvus, notamment économiquement. Enfin, la pratique religieuse catholique, une « variable lourde » du vote, conduit aussi à davantage participer au rituel du vote républicain (76% de votants chez les pratiquants réguliers, contre seulement 41% chez les pratiquants occasionnels, soit un différentiel de 25 points). Quant aux sans religion, ils se tiennent aussi loin de Dieu que des urnes (29% de votants).

Les logiques générationnelles ont également joué à plein lors de ce scrutin. Plus l'électorat est jeune, plus l'abstention a été forte, si bien que ce n'est que 16% des 18-24 ans et 19% des 25-34 ans qui se sont déplacés lors de ce premier tour. Même si l'abstention des plus de soixante-cinq ans a été forte (47%), elle est sans commune mesure avec ce que l'on a pu observer au sein des jeunes générations.

Plus que jamais, ce scrutin met ainsi au grand jour la logique de vote intermittent propre aux jeunes générations. Si celles-ci conservent un fort intérêt pour l'élection présidentielle, elles se démobilisent néanmoins massivement – et de plus en plus – lors des élections intermédiaires. En effet, d'après les calculs du politiste Vincent Tiberj, les déséquilibres d'âge dans les urnes à ces élections régionales aboutissent clairement à surreprésenter certaines générations au détriment d'autres. Ainsi, les soixante-cinq ans et plus pèsent dans les urnes 1,4 fois leur poids dans la population, quand les moins de trente-cinq ans pèsent deux fois moins que leur poids démographique. L'attitude à l'égard du vote comme étant un droit ou un devoir est révélatrice de ces différences générationnelles : les personnes pour qui le droit de vote est un devoir ont été une sur deux à s'abstenir (50%), alors que l'abstention concerne 80% de celles pour qui voter est d'abord un droit. Ces écarts générationnels se répercutent aussi dans les préférences électorales et conduisent à un survote pour les partis de droite classique : s'agissant du vote en faveur des listes de la droite modérée, près d'un électeur sur deux (45%) a en fait plus de soixante-cinq ans.

Logiquement, les plus politisés se sont le plus mobilisés. C'est le cas de ceux qui se sont intéressés aux élections régionales comparativement à ceux qui ne s'y sont pas intéressés. Plus fondamentalement, ceux qui déclarent que les choix politiques occupent une « grande place » ont été deux sur dix à participer au scrutin, contre seulement une personne sur dix parmi ceux qui déclarent que les choix politiques occupent une « faible place » dans leur vie (soit un différentiel de

34 points).

Une mobilisation différentielle

Dans la mesure où des facteurs sociaux ont été déterminants dans la participation ou non à l'élection, cela s'est traduit par une mobilisation différentielle des électorats. Les graphiques ci-dessous essayent, à partir d'une analyse écologique en fonction des résultats électoraux à la dernière élection présidentielle dans la plupart des communes françaises métropolitaines, d'observer les effets de sur-mobilisation ou de sous-mobilisation en fonction des électorats. Toutefois, une telle analyse se risque à l'erreur écologique : déduire des comportements individuels à partir de données recueillies à un niveau agrégé peut conduire à inférer. Il est toutefois possible de tester l'hypothèse selon laquelle la participation électorale aurait plus reculé dans les fiefs de la droite radicale, de la droite modérée, du centre ou de la gauche entre le premier tour de la présidentielle de 2017 et le premier tour des régionales de 2021.

Qu'est-ce que cette analyse nous enseigne ? Premièrement, on y voit apparaître la surmobilisation dans les communes qui avaient penché pour la droite filloniste en 2017 : l'abstention aux régionales diminue à mesure que le vote Fillon dans la commune croît. À l'inverse, on peut apercevoir une sous-mobilisation assez nette dans les communes qui avaient survoté pour Marine Le Pen. Ainsi, dans le quartile des communes qui ont le plus voté en faveur de Marine Le Pen en 2017 (plus de 32% des voix), l'abstention atteignait 61% contre 55% dans le quart des communes où elle était moins présente.

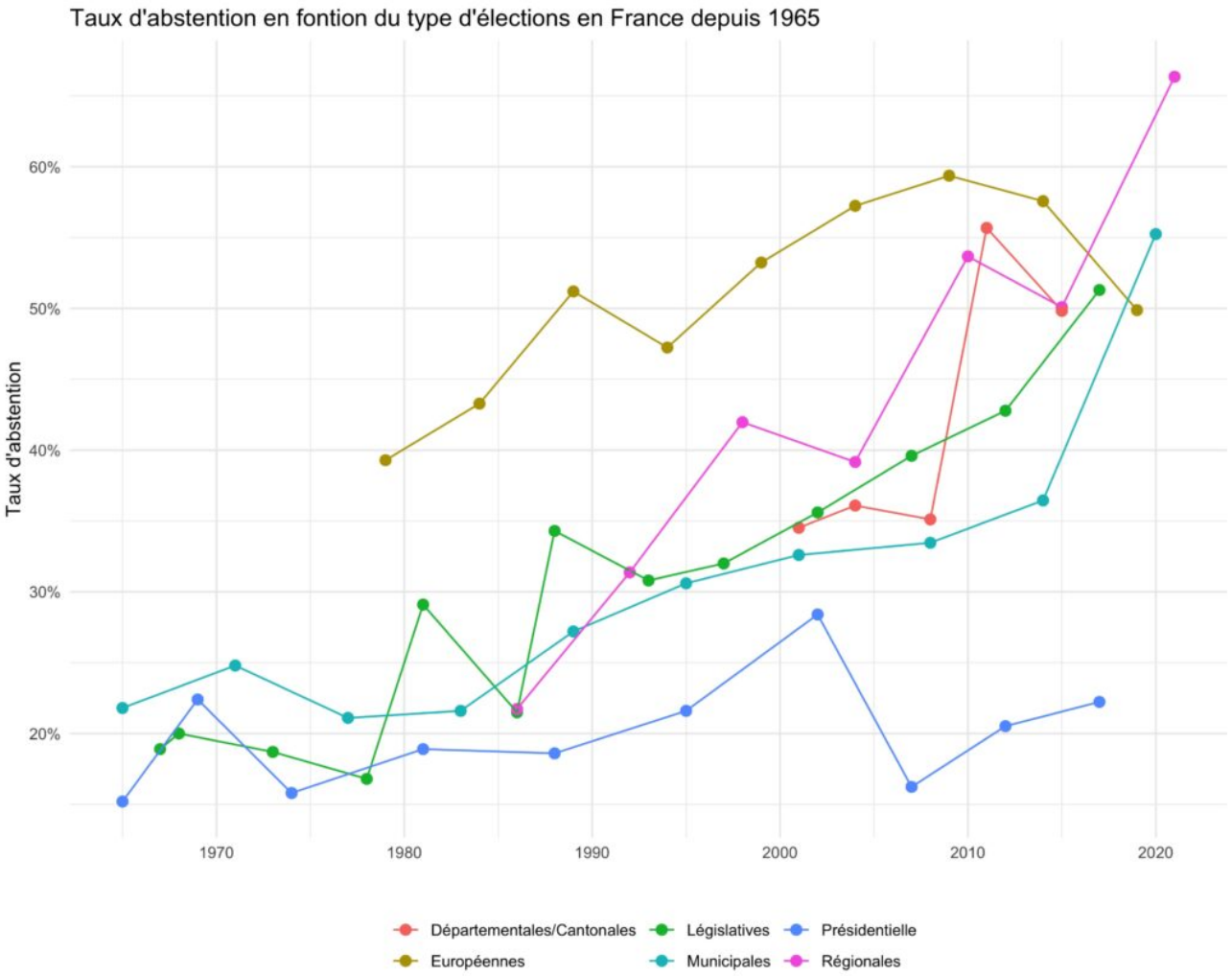
Taux d'abstention en fontion du type d'élections en France depuis 1965
Taux d'abstention
60%
50%
40%
30%
20%
1970
1980
1990
2000
2010
2020
Départementales/Cantonales
Législatives
Présidentielle
Européennes
Municipales
Régionales

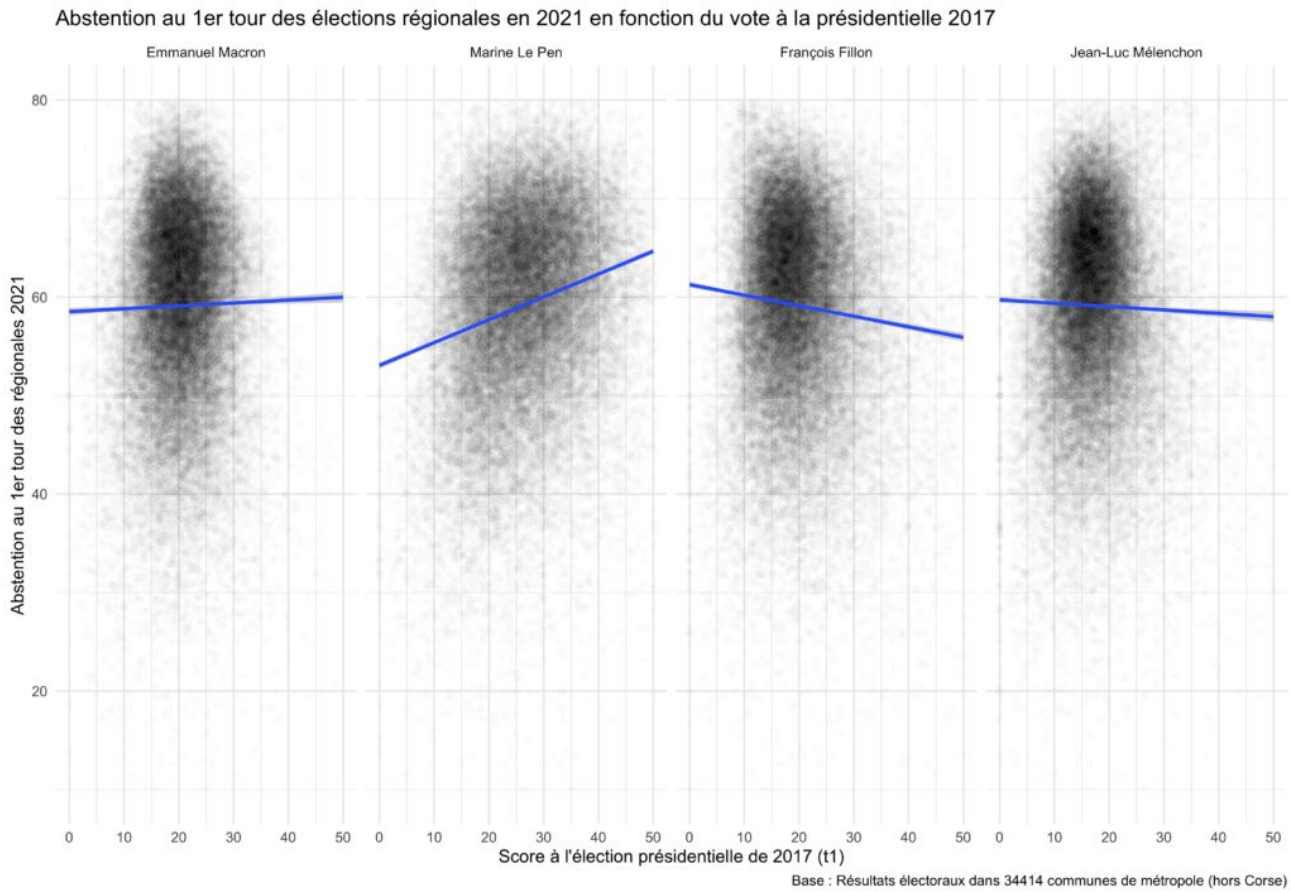

Note de lecture : Chaque point représente une commune. La droite en bleu est la droite de régression linéaire où le score d'un candidat à la présidentielle de 2017 prédit le niveau de l'abstention. L'opacité des points permet d'afficher plus de communes sur le graphique, et de refléter la densité.

Ces résultats sont, par ailleurs, corroborés au niveau individuel par les différentes enquêtes réalisées le jour du vote, les électeurs de François Fillon en 2017 se sont davantage mobilisés (52%) que les électeurs de Benoît Hamon (40%), d'Emmanuel Macron (36%) et, plus encore, de Marine Le Pen (29%) et de Jean-Luc Mélenchon (25%).

Quel sens donner à l'abstention ? Protestation électorale ou France qui s'en fout ?

Rapidement, deux « thèses » se sont opposées parmi les commentateurs politiques au sujet de l'abstention record enregistrée le 20 juin dernier : certains entrevoient une France en révolte, qui ferait « la grève des urnes », tandis que, pour d'autres, l'abstention massive serait le signe d'une France désabusée par la politique et qui n'éprouverait pas ou plus la nécessité de voter pour exprimer sa colère. Or, à nos yeux, ces deux explications ne sont pas mutuellement exclusives et se complètent plutôt assez bien d'autant qu'elles concernent des groupes d'électeurs différents.

L'abstention est un phénomène complexe à bien des égards et il existe forcément une forte hétérogénéité des facteurs poussant à s'abstenir quand près des trois quarts du corps électoral ne se sont pas rendus aux urnes.

Une nouvelle fois, les enquêtes réalisées le jour du vote permettent d'éclairer davantage les multiples raisons derrière l'abstention, et surtout mettent au jour des groupes forts différents, qui ne se sont pas rendus à l'isoloir pour des raisons identiques. Pour simplifier le propos, le profil de « l'abstentionniste désintéressé » est surreprésenté parmi les jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans, au sein des classes moyennes et des classes supérieures et chez les électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de la précédente présidentielle. Quant au profil de « l'abstentionniste protestataire », il est surreprésenté chez les hommes, plutôt âgés, au sein des catégories modestes ou pauvres, chez les ouvriers et les chômeurs et au sein de l'électorat de Jean-Luc Mélenchon ou de Marine Le Pen lors du premier tour de la présidentielle de 2017.

Quel sens donner à la participation et aux résultats et que nous disent-ils du rapport de force national ?

Si l'analyse agrégée de la participation électorale et les données issues des enquêtes nous en apprennent davantage sur les ressorts de cette abstention massive, pour ceux d'entre eux qui se sont rendus aux urnes, quel sens ont donné les électeurs à leur participation électorale ?

Du côté des votants, la place des enjeux nationaux et locaux dans le vote permet d'éclairer les motivations des personnes mobilisées. Malgré une campagne électorale localement atone en l'absence de la propagande électorale habituelle, vecteur de mobilisation, et un scrutin fortement nationalisé par les médias, il semble que, cette fois-ci et comparativement aux régionales de 2015, les électeurs qui se sont déplacés l'ont fait avant tout en fonction d'enjeux locaux ou régionaux. Ils sont ainsi les trois quarts à le dire, alors qu'ils n'étaient que 63% en 2015. Pour rappel, à l'époque, 37% des électeurs estimaient avoir voté en fonction d'enjeux nationaux contre seulement 25% aux régionales de 2021.

Cela interroge donc directement la portée de l'acte de vote : les électeurs ont-ils voulu par ce vote sanctionner le pouvoir national ? Aux précédentes élections régionales en 2015, mais aussi aux élections européennes de 2019, les électeurs étaient une majorité à dire que leur vote reflétait leur opinion à l'égard de l'exécutif. Or, lors de ce scrutin régional et départemental, une majorité (56%) indique que ce n'est pas le cas. Ainsi, un peu plus d'un tiers (37%) des votants seulement pensent que leur opinion vis-à-vis de la politique du président de la République et du gouvernement a été

décisive dans le choix de la liste. D'ailleurs, la satisfaction à l'égard d'Emmanuel Macron va à rebours du « vote sanction » : 59% des personnes satisfaites de l'action du président de la République se sont abstenues, c'est moins que celles qui se disent mécontentes de son action (72%, soit +13 points). Et quand les électeurs satisfaits d'Emmanuel Macron ont participé au scrutin, elles ont choisi à 38% les listes de l'Union de la droite (LR et alliés) et seulement pour 23% d'entre elles les listes de la majorité présidentielle. Un signe supplémentaire que le vote pour les listes de droite n'est pas à interpréter comme une sanction à l'égard d'Emmanuel Macron, qui a toutes les chances de voir revenir cet électorat sur sa personne l'année prochaine.

À la lumière de ces constatations, et sans discuter des résultats électoraux effectifs, il devient clair que les électeurs n'ont pas cherché particulièrement à sanctionner le pouvoir national, mais plutôt à récompenser les représentants en poste (le phénomène de « prime aux sortants »). 42% des personnes qui sont satisfaites de l'action du président de région se sont déplacées dans les urnes, c'est beaucoup plus que celles qui se déclarent insatisfaites et qui sont huit sur dix à n'avoir pas pris le chemin du bureau de vote. Dès lors, il est ainsi logique que le bilan de la majorité régionale sortante soit un élément déterminant dans le choix des listes pour 45% des électeurs, soit 10 points de plus qu'en 2015, et que la personnalité des candidats – et par là même leur notoriété – ait été décisive pour 45% des votants, contre 37% en 2015 (+8). Les bons résultats des listes des Républicains, et dans une moindre mesure ceux du Parti socialiste et de leurs alliés suivant les configurations, ne doivent pas s'interpréter comme une volonté de sanctionner le pouvoir central. Si tel avait été le cas, le vote se serait alors exprimé en faveur des alternatives plus radicales, ce qui n'a pas eu lieu.

Dès lors, ces éléments indiquent qu'il faut se départir d'une lecture trop nationale de ces élections régionales. Si l'ancien monde semble pour partie persister à l'échelle locale en 2021, cela ne dit rien des grands équilibres à venir en 2022. Cette lecture du scrutin coïncide d'ailleurs avec la popularité relativement importante dont jouit Emmanuel Macron dans la population, qui se porte mieux à ce stade du quinquennat en comparaison de ses prédécesseurs François Hollande ou Nicolas Sarkozy. Cela interroge aussi sur les capacités de certaines formations politiques – qui mettent en avant un leader fort (Emmanuel Macron ou Marine Le Pen) – à pouvoir incarner leurs idées hors du contexte hyper-personnalisé de l'élection présidentielle.

Comme on l'a vu, les sondages réalisés le jour du scrutin attestent de ce corps électoral profondément déformé et en décalage avec les élections ultérieures, tant présidentielle et législatives en 2017 que les européennes de 2019. Dans l'ensemble, ces résultats ne sont donc que peu informatifs de ce qui se passera à la présidentielle de l'année prochaine. Par l'effet de la participation différentielle et l'écart de mobilisation désormais très marqué entre élections locales

et nationales, tout se passe comme s'il existait différents systèmes partisans, ce qui fausse les analyses sur les dynamiques réelles de la recomposition politique. Les élections nationales (présidentielle, législatives et même européennes), tandis que les élections locales (municipales, départementales et régionales) traduisent en grande partie la permanence de l'ancien monde, celui où les partis de gouvernement traditionnels continuent de survivre grâce à leur réseau d'élus, mais aussi du fait de la faible capacité de mobilisation des nouveaux partis. Parce que la présidentielle rassemblera un électorat plus de deux fois plus large que celui qui s'est mobilisé lors de ces élections intermédiaires, et surtout sur des bases sociologiques et politiques très distinctes, les résultats électoraux seront fondamentalement différents.

Comment sortir de l'impasse abstentionniste ?

L'abstention sape en profondeur la légitimité des gouvernants dans les systèmes démocratiques. Celle-ci apparaît fragilisée par une défiance politique de plus en plus marquée de la part de citoyens désenchantés. Les plus défiants sont incontestablement les plus abstentionnistes : 78% de ceux qui refusent de se faire vacciner se sont abstenus, contre 64% de ceux qui le sont ou en ont l'intention. Sur le long terme, l'abstention est une gangrène qui mine directement la légitimité des représentants. Sur le court terme, elle questionne sur l'issue des prochains scrutins : que se passera-t-il, en effet, l'année prochaine aux élections législatives si celles-ci sont marquées par une forte abstention, prolongeant les dynamiques observées depuis ces deux dernières décennies ? Le président élu pourra-t-il compter automatiquement sur une majorité quand son électorat est aussi démobilisé lors des élections intermédiaires ? On le voit, la fatigue démocratique perturbe facilement les grands équilibres, précaires, dans lesquels est bâtie la V^{e} République.

Il existe toutefois un certain nombre de pistes pour que les citoyens renouent avec les urnes. Il peut s'agir de prévoir des mécanismes de vote supplémentaires, pour pallier une démobilisation encore plus massive de l'électorat, par exemple en instituant le vote par correspondance. Toutefois, il faut être conscient que ces mécanismes ne sont absolument pas un remède miracle à l'abstentionnisme de masse, dans le sens où ils tendent à exacerber les inégalités de participation et peuvent en cela avoir des conséquences perverses. Ces dispositifs supplémentaires (*convenience voting*) attirent des électeurs dotés de plus de ressources (revenu, diplôme, statut socioéconomique élevé) que l'électorat moyen, parce qu'il ne fait pas voter des abstentionnistes constants, mais il permet à des électeurs participationnistes de voter en dépit d'un empêchement passager. En bref, comme le souligne le sociologue Baptiste Coulmont, « ces formes de vote sont socialement sélectives ».

Face à cette crise de la participation politique, certains défendent le *statu quo* institutionnel en

plaidant pour le vote obligatoire. Nous pensons de notre côté que l'urgence est une prise de conscience des limites du système politique actuel. Que cela passe par une réforme du calendrier électoral – par exemple, jumeler les élections législatives et présidentielle pour accroître la participation électorale, légitimer l'élection des députés, mais aussi renforcer la base sociale des présidents élus –, du mode de scrutin, par le fait aussi d'accroître la délégation de compétences aux collectivités locales pour décentraliser davantage ou encore de répondre à la demande de contrôle de plus en plus palpable des citoyens sur les élites politiques – par exemple, en organisant régulièrement des référendums et en permettant aux citoyens de les déclencher. La démocratie représentative n'est pas remise en cause par ces nouveaux « citoyens critiques ». Il s'agit bien plus d'y adjoindre une partie de contrôle des gouvernants, qui serait susceptible de rétablir la confiance et, ce faisant, de faire revenir les citoyens aux urnes.

De ce point de vue, c'est bel et bien au système politique de s'ajuster dorénavant aux demandes d'expression et de contrôle des citoyens, dont les aspirations démocratiques ont singulièrement évolué depuis les débuts de la V^{e} République, où la plupart des électeurs déléguaient systématiquement la prise de décision à leurs élus, remettant leur sort entre leurs mains. Désormais, sans pour autant vouloir les remplacer ou se substituer à eux, les citoyens souhaitent exercer plus directement le pouvoir politique, et cela passe avant tout par une surveillance plus étroite des activités de leurs élus. Plus fondamentalement, ce n'est pas aux citoyens de s'adapter aux institutions politiques telles qu'elles existent, et dont on aurait l'impression qu'elles sont immobiles car on a été socialisé par et avec elles, mais c'est bien à ces institutions de s'adapter aux aspirations et à l'expression des citoyens d'aujourd'hui. En refusant de prendre en compte ces demandes de plus en plus fortes au sein de la société, dont l'abstention lors des élections régionales est un des innombrables symptômes, la démocratie française est plus que jamais en péril.